



**EXTRAIT DU REGISTRE DES**  
**DELIBERATIONS N°: 08**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-huit, le vendredi 9 mars à 14h30, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 5 mars 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

**NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7**

**PRÉSENTS : 4**

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Marc PARISSET

**ABSENTS : 3**

Édouard BOS, Patrick HUSTACHE, Michel JORCIN

Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

**OBJET : Examen et vote du Compte de gestion 2017**

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire,

après s'être fait présenter le Budget primitif 2017, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de gestion 2017 dressé par le Comptable publique accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'actif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2017,

après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

déclare que le Compte de gestion 2017, dressé par Madame Catherine OSTERMANN, Trésorière du Centre des finances publiques de Bourg-d'Oisans, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Three handwritten signatures in blue and black ink, located to the left of the official seal.



Le Maire,  
Stéphane GIRARD

A handwritten signature in black ink, located to the right of the official seal.